



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CRUSADER OXY DESTAINER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CRUSADER OXY DESTAINER
Numéro du produit	C011 EV
Identification interne	Janitorial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Peroxyde d'hydrogène ... based Bleaching agent pour Laundry industry
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Evans Vanodine International
Brierley Road
Walton Summit
Preston. UK. PR5 8AH
Tel: 01772 322 200
Fax: 01772 626 000
qclab@evansvanodine.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.45pm - 01772 322 200 - Lundi à vendredi. Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - 01772 318 818 - Lundi à vendredi.
--------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

CRUSADER OXY DESTAINER

Mentions de mise en garde	<p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P315 Consulter immédiatement un médecin.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.</p>
----------------------------------	--

Contient PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%	30-60%
Numéro CAS: 7722-84-1 Numéro CE: 231-765-0	
Spec Conc Limits :- Ox. Liq. 1 (H271) >=70%, Ox. Liq. 2 (H272) >=50% <70%, Skin Corr. 1A (H314) >=70%, Skin Corr. 1B (H314) >=50% <70%, Skin Irrit. 2 (H315) >=35% <50%, STOT SE 3 (H335) >=35%, Eye Dam. 1 (H318) >=8% <50%, Eye Irrit. 2 (H319) >=5% <8%	
Classification	
Ox. Liq. 1 - H271	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H332	
Skin Corr. 1A - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
STOT SE 3 - H335	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

CRUSADER OXY DESTAINER

Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Irritation cutanée. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Eviter l'inhalation de vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Eviter l'inhalation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

CRUSADER OXY DESTAINER

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
Description d'usage	Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1 ppm 1,5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Non pertinent.
Protection des yeux/du visage	Porter un équipement de protection des yeux.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Les gants en caoutchouc.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Clair. Incolore.
Odeur	Sans odeur.
pH	pH (solution concentrée): 2.00
Point de fusion	-40°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	110°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Furoncles sans clignoter ...
Densité relative	1.150 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

CRUSADER OXY DESTAINER

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Métaux alcalino-terreux. Métal fritté.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Insuffisamment conteneurs aérés peuvent devenir sous pression ...

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le stockage au-dessus de 30 ° C...

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Alcalis, acides, sels métalliques et les agents réducteurs ... Métal fritté. Produits inflammables/combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Decomposes slowly to release oxygen.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques We have not carried out any animal testing, therefore we have no Toxicological Data specifically for this product. The Toxicological Data, where provided by the raw material manufacturer, can be made available on request.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Critères de classification a-été atteints - Le produit est classé nocif en cas d'ingestion ...

ETA orale (mg/kg) 1 428,57

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Critères de classification a été atteint - Le produit est classé comme nocif par inhalation ...

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

CRUSADER OXY DESTAINER

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Jetez les solutions utilisées a l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Indications de transport aérien Forbidden for Air Transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2014

N° ONU (IMDG) 2014

N° ONU (ICAO) 2014

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

Nom d'expédition (IMDG) HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

Nom d'expédition (ICAO) HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID Division 5.1: Oxidising substances.

Risque subsidiaire ADR/RID Class 8: Corrosive substances.

Etiquette ADR/RID 5.1 & 8

Classe IMDG Division 5.1: Oxidising substances.

Etiquette IMDG Class 8: Corrosive substances.

Classe/division ICAO Division 5.1: Oxidising substances.

Risque subsidiaire ICAO Class 8: Corrosive substances.

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

CRUSADER OXY DESTAINER

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-H, S-Q

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent. pour le produit emballé...

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 19453/2010 et 1907/2006)...
Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...
Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
ICAO-TI: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
GHS: Système général harmonisé.
Spec Conc Limits = Limites de concentration spécifiques...

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Eye Dam. = Lésions oculaires graves
Ox. Liq. = Liquides comburants
Skin Corr. = Corrosion cutanée
Skin Irrit. = Irritation cutanée
STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Références littéraires clés et sources de données

Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.

CRUSADER OXY DESTAINER

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Méthode de calcul...
Commentaires sur la révision	Changement de classification de produit en raison de la modification de la classification d'une matière première. (Modifications apportées aux articles 2.3 et 16)... & Fiche de données de sécurité modifiée conformément à l'amendement du Règlement de la Commission REACH (UE) n ° 2015/830 (2,3,15&16) ...
Date de révision	03/11/2017
Révision	7
Statut de la FDS	Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...
Mentions de danger dans leur intégralité	H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.